

M. Hales: Le ministre a-t-il pris un arrangement avec les provinces pour débattre cette question et consentirait-il à déposer sur le bureau de la Chambre la lettre qu'il a adressée au premier ministre de la province de Québec?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, comme l'indique le député, j'ai écrit au premier ministre du Québec, mais jusqu'ici je n'ai pas reçu de réponse.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. Nasserden (Rosthern): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Le gouvernement compte-t-il nommer un surintendant des congédiements pour cadrer avec son programme visant à ralentir l'économie?

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

LA HAUSSE PRÉVUE ET LES ANCIENS COMBATTANTS ALLOCATAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants, sur un sujet qui intéresse particulièrement les bénéficiaires d'allocations d'anciens combattants. En raison de la hausse de 2 p. 100 des pensions de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, ainsi que des questions posées au ministre à la Chambre et privément, peut-il nous dire si cette hausse de 2 p. 100 va toucher les bénéficiaires d'allocations d'anciens combattants?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, la hausse de 2 p. 100 des pensions de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti ne touchera pas les bénéficiaires d'allocations d'anciens combattants. Comme nous ne serons pas obligés, paraît-il de déduire ces sommes de leurs allocations en modifiant les règlements, j'en ai fait la recommandation.

L'AGRICULTURE

LA FIÈVRE APHTEUSE—LA PROTECTION CONTRE UNE INFECTION EN PROVENANCE DU ROYAUME-UNI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. H. Horner (Acadia): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Le ministre pourrait-il

assurer à la Chambre et au pays qu'on prend toutes les précautions voulues pour éviter une épidémie de fièvre aphteuse au Canada vu que cette maladie sévit actuellement en Grande-Bretagne?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que ces précautions ont été prises. Heureusement, nous sommes jusqu'ici maîtres de la situation au Canada.

LES FINANCES

LES RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE ÉMISSION D'OBLIGATIONS DE L'ÉTAT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Peut-il aujourd'hui répondre aux questions que je lui ai posées lundi dernier sur les nouveaux fonds réunis grâce aux dernières obligations émises par le gouvernement fédéral et sur le montant acquis par la Banque du Canada?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable représentant de me donner l'occasion de répondre à cette question. Le député se souvient qu'en annonçant cette émission j'ai pris le droit de répartir une somme totale de 250 millions de dollars plus ou moins 10 p. 100. La Banque du Canada a accepté d'en acheter pour un minimum de 50 millions de dollars. C'est pourquoi nous avons décidé d'émettre, le 1^{er} décembre, pour 225 millions de dollars d'obligations.

Le produit de cette émission, plus celui de la vente de 125 millions de dollars de bons du trésor à 364 jours mis en vente par appel de soumissions le 28 novembre et remis le 1^{er} décembre serviront à racheter pour 100 millions de dollars de bons du trésor à 303 jours payables le 1^{er} décembre 1967 et à acheter à la Banque du Canada, aux fins d'annulation, des obligations du gouvernement canadien d'une valeur au pair de 105 millions, venant à échéance le 15 janvier 1968. Le produit restant, soit environ 135 millions de dollars sera employé à des fins diverses par le gouvernement canadien.

On n'a pas révélé le montant actuel de la participation de la Banque du Canada aux nouvelles obligations—c'est ce qu'on a fait pendant des années—bien que ses titres en portefeuille figurent, bien entendu, dans leurs états financiers hebdomadaires et mensuels, publiés par la voie régulière.